



La sécurité sociale
des artistes auteurs

DÉCLARATION DE REVENUS ET D'ACTIVITÉS DES ARTISTES AUTEURS

(Code de la sécurité sociale : livre III titre VIII chapitre II)

N° DE SÉCURITÉ SOCIALE

/

Cette déclaration est à retourner à :

L'AGESSA, 21 bis, rue de Bruxelles
75009 PARIS tél. 01 48 78 25 00

LA MAISON DES ARTISTES
90, avenue de Flandre - 75943 Paris cedex 19
Tél. 01 53 35 83 63 - Fax 01 44 89 92 77

NOM

NOM MARITAL

PRÉNOM

ADRESSE

1) VOS REVENUS D'ARTISTE AUTEUR

QUELLE(S) ACTIVITÉ(S) D'ARTISTE AUTEUR EXERCEZ-VOUS ? <i>Mettez une croix dans la ou les cases utiles, ou précisez l'activité dominante</i>	MONTANT DES REVENUS HORS TAXES TIRÉS DE CETTE ACTIVITÉ AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES		
	Droits d'auteur imposés fiscalement en TRAITEMENTS ET SALAIRES		Revenus imposés fiscalement au titre des DES BÉNÉFICES NON COMMERCIAUX
	MONTANT BRUT		BÉNÉFICE
	2009	2010	2010
AGESSA			
<input type="checkbox"/> Auteur d'œuvres photographiques.....	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Auteur d'œuvres littéraires et scientifiques diffusées par la voie du livre y compris les traductions littéraires ...	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Auteur d'œuvres de même nature non diffusées par la voie du livre	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Illustrateur d'œuvres littéraires et scientifiques diffusées par la voie de l'édition	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Auteur d'œuvres dramatiques	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Auteur d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Auteur d'œuvres chorégraphiques et pantomimes	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Auteur de compositions musicales avec ou sans paroles	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Auteur de logiciels	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Auteur réalisateur du Multimédia interactif	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
MAISON DES ARTISTES			
<input type="checkbox"/> Auteur d'œuvres originales graphiques et plastiques			<input type="text"/> ⁽¹⁾ E
TOTAL DES REVENUS D'ARTISTE AUTEUR	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
CADRE RÉSERVÉ AUX ORGANISMES AGRÉES ASSIETTE SOCIALE (Art. L 382-3 ALINÉA DU C.S.S.)			

IMPORTANT : Joignez obligatoirement à l'appui de cette déclaration :
• La déclaration de revenus simplifiée jointe au dossier, dûment complétée, datée et signée.

RAPPEL : Votre avis d'imposition ou de non imposition 2008 doit nous être obligatoirement envoyé au plus tard le 1er octobre 2009.

(1) Bénéfice non commercial réel et non celui résultant, le cas échéant, d'une mesure fiscale d'étalement visée par l'article 100 bis du CGI.